



CCR METRO

Le syndicat CGT MAÎTRISE a déposé un préavis de grève couvrant la période du 1^{er} février au 31 décembre 2012 suite à la nouvelle réorganisation de travail des CCR, cette réorganisation va générer une baisse de la rémunération avec la perte des IFN et heures de dimanches.

A ce recul du pouvoir d'achat des CCR s'ajoute une confiscation des compétences (suppression des terminus ...etc) les conditions de travail ne cesse de se dégrader et la fonction de se déliter ce qui provoque une perte d'identité par rapport au collectif de travail de l'encadrement métro, cette crise de confiance a conduit à une lassitude morale et une démobilisation des agents de maîtrise.

Le mode de management de la direction du métro a provoqué une profonde déstructuration de la place et du rôle des CCR dans son utilité dans cette nouvelle organisation.

Le manque de dialogue social constructif entre les agents de maîtrise et la direction Metro a débouché à une DCI qui n'a pas permis de faire prendre en compte les préoccupations et aspirations du personnel.

Les CCR vont avoir à faire face à davantage d'insécurité par le refus du travail en binôme dans des contextes particulier ce qui pose le problème de la prise en compte de la dimension humaine du management maîtrise du métro qui privilégie les pressions faites aux CCR au travers de convocation et sanction qui occasionne des dégâts humains, et à une perte de lien social.

Cette nouvelle redéfinition du rôle des CCR annonce en transversale dans les mois à venir un redéploiement des fonctions de la totalité de la Maîtrise Métro en générale.

Se faire entendre, réfléchir et agir ensemble pour défendre les intérêts des agents de maîtrise avec la CGT : nous en avons tous grandement besoin dans la période actuelle.

Le bureau Maîtrise
Le 30 janvier 2012